

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 août 2012

Après émargement des adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint, le Président de l'ARM, Monsieur Alain Hermet déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARM ouverte.

1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 août 2011

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

2/ Rapport moral de l'année 2011/2012

a) Les faits marquants

- Les activités proposées par l'ARM ont eu un grand succès.
- Malgré cela 40 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion; nous comptons aujourd'hui 270 adhérents, le plus bas niveau des années 2000.
- Beaucoup de projets sur Morzine-Avoriaz ont été mis en service avec succès, et nous saluons ici la compétence du Service Technique de la ville de Morzine. D'autres sont en gestation provoquant intérêt voire passion; le projet « Gros Porteur » est de ceux là mais il est d'une autre ampleur!

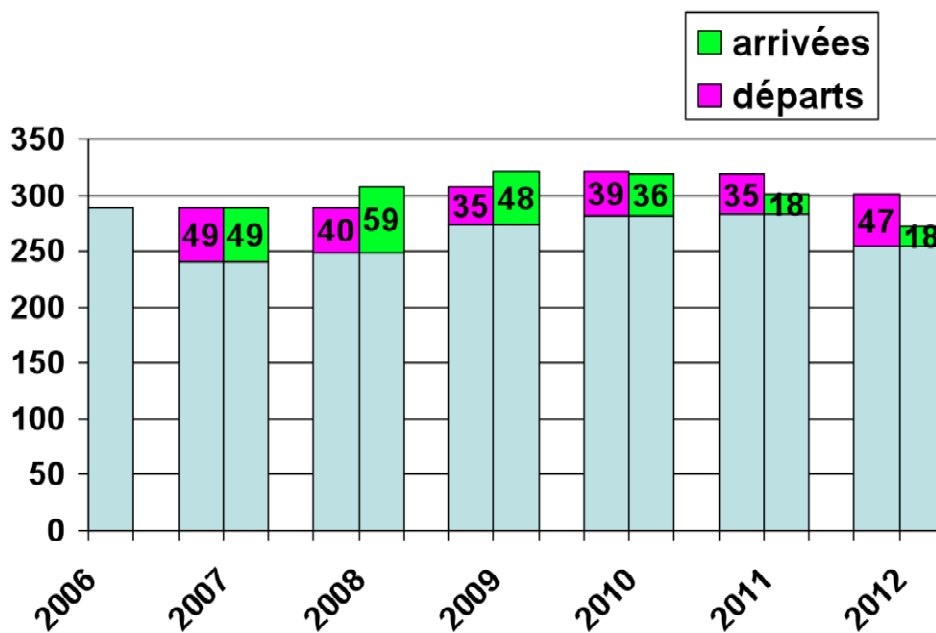
b) Les activités proposées par l'ARM

- Les succès: ce sont souvent les mêmes chaque année:
 - Les repas d'été toujours très suivis même si la participation a été un peu plus faible qu'en 2011.
 - Les rondos qui attirent toujours un groupe important d'amoureux de la nature.
 - Les jeudis du Bridge et Scrabble attendus par une vingtaine de passionnés.
 - Le tournoi de Tennis où 48 joueurs se sont affrontés, et 80 supporters ont apprécié le barbecue de clôture.
 - Le concert de musique qui traditionnellement remplit l'Eglise de Morzine, ce qu'il a encore fait cette année.
- Les déceptions :
 - Les tournois de Golf qui n'ont attiré qu'un petit nombre de joueurs.
 - Le repas de fin d'année qui a compté une petite trentaine de convives.

c) Les adhésions non renouvelées

- 40 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion. Pour en connaître les raisons, j'ai envoyé à chacun un courrier personnalisé (moitié par mail, moitié par la poste). J'ai reçu 7 réponses :
 - 5 ne venaient plus à Morzine pour différentes raisons.
 - Un adhérent ne venait que l'hiver et ne trouvait pas d'intérêt à adhérer à l'ARM

→ NOUS DEVONS INVERSER LA TENDANCE



- Pourquoi devons nous inverser la tendance ?
 - Pour mieux défendre nos intérêts collectifs en demeurant une association qui compte et qui est respectée par nos interlocuteurs.
 - **Une association en perte d'adhérents ne peut pas être prise au sérieux.**
- Comment allons nous faire?
 - Le bouche à oreille » auprès de chaque résident secondaire connu ou côtoyé.
 - **Mettre en avant la défense de nos intérêts et revenir ainsi à nos fondamentaux.**

d) **Les projets réalisés et mis en service**

- De nombreux projets de la ville de Morzine ont été réalisés et mis en service comme:
 - Le centre nautique à Morzine
 - L'Aquariaz (espace aquatique)
 - L'ascenseur dans la Zone du Plan
 - La Maison Médicale à Avoriaz
- Tous ces projets sont de nature à développer l'activité touristique « toute saison » en rendant la station plus attractive.
- **L'ARM a salué la réussite de ces réalisations.**

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoirs.

3/ Rapport financier (préparé par Jacky Lecointre, trésorier et présenté par André Parois)

RECETTES	
Cotisations	4 860 €
Partenariat	1 310 €
Intérêts Livret A	249 €
TOTAL des RECETTES	6 419 €
<i>(Rappel : Budget 2011/2012)</i>	<i>6 900 €</i>

DEFICIT	-351 €
----------------	---------------

DEPENSES	
Bulletins ARM	3 395 €
Frais administratifs	1 352 €
Internet (site)	215 €
Animations (solde recettes/dépenses)	634 €
Cotisations (OT, F.F.A.R.S.M.)	455 €
Assurances	153 €
Dons versés	566 €
TOTAL des DEPENSES	6 770 €
<i>(Rappel : Budget 2011/2012)</i>	<i>6 900 €</i>

DISPONIBILITES	
Livret A	11 500,00 €
Compte courant	581,18 €
Caisse	56,46 €
Total disponibilité au 31/03/2011	12 137,64 €
Cotisations 2012/2013 perçues en avance	-162,00 €
Disponibilités réelles au 31/03/2011	11 975,64 €
<i>(Rappel disponibilités au 31/03/2011)</i>	<i>12 326,97€</i>

Budget saison 2012/2013

RECETTES	
Cotisations	5 600,00 €
Partenariat	1 300,00 €
Intérêts CNE	200,00 €
Total recettes	7 100,00 €

DEPENSES	
Bulletins	4 000,00 €
Frais administratif	800,00 €
Internet	300,00 €
Animations	700,00 €
Cotisations	500,00 €
Dons	400,00 €
Prestations	400,00 €
Total dépenses	7 100,00 €

Le rapport financier et le budget sont approuvés à l'unanimité des présents et pouvoirs. Quitus est donné au trésorier.

Pour la saison 2013/2014, le trésorier propose de porter la cotisation à 20€ et d'instaurer une cotisation réduite pour les membres associés (enfants majeurs par exemple) à 10€ Les membres associés ne recevraient pas le bulletin trimestriel de l'ARM mais auraient une carte à leur nom ouvrant droit aux réductions et aux activités de l'ARM.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents et pouvoirs.

4/ Elections des membres du conseil

Madame Muriel Broner et Monsieur Guy Wisniewski dont les mandats arrivent à échéance sont réélus à l'unanimité.

Cynthia Davidson dont le mandat arrive également à échéance, ne souhaite pas reprendre d'activité au sein de l'ARM.

Le renouvellement du mandat de ces deux personnes est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoirs.

Par ailleurs, les candidatures au conseil d'administration de l'ARM des personnes suivantes sont approuvées à l'unanimité des présents et pouvoirs :

Madame Geneviève Hoeppe,
Madame Jocelyne Migeon,
Monsieur Claude Martens,
Monsieur Philippe SIGAUT

5/ Questions diverses : le projet « Gros porteur »

Compte tenu de l'importance du sujet et avant la venue de l'équipe municipale, Monsieur Hermet présente une synthèse sur ce projet afin d'initialiser la discussion.

- De quoi s'agit-il?
 - Etablir une liaison par gros porteur entre Morzine (avec une gare en centre ville) et Avoriaz (nouvelle gare en construction) par Les Prodains.
 - Aménagement immobilier de la Zone du Plan (espace compris entre la Poste et le Palais des Sports) et liaison avec le centre-ville par tunnel.
 - Objectif officiel: mieux intégrer Avoriaz à la commune Morzine-Avoriaz.
- Investissement et exploitation.
 - Dans le dernier bulletin Municipal, le Maire indiquait que la Commune n'avait pas vocation à être maître d'œuvre dans ce projet ni dans le financement ni dans l'exploitation.
 - La réalisation du Gros Porteur coûterait 23M€; l'aménagement de la zone du Plan environ 14M€.
 - La Commune penche pour un financement Public/Privé afin de maîtriser l'endettement de la commune. De ce point de vue, l'aménagement immobilier de la zone du Plan, incluant un hôtel et des commerces de luxe, devrait faire l'objet d'un financement privé.
 - L'exploitation devrait être confiée à un opérateur indépendant.
 - La commune a décidé de confier à un « Assistant Maître d'Ouvrage » l'étude complète du projet et d'en définir la faisabilité à la fois technique et financière. Les conclusions devraient être connues en Mars 2013.

Suite à cette présentation, plusieurs personnes de l'assistance sont intervenues et ont fait différents commentaires ainsi résumés :

- Administrativement, le dossier se présente de la manière suivante :
 - une délibération du conseil municipal a eu lieu en 2011 et a autorisé une pré-étude sur le gros porteur, l'aménagement immobilier de la zone du Plan et le tunnel d'accès.
 - Ensuite à la vue de ce rapport, il a été décidé de lancer un appel d'offre pour Assistance à Maître d'Ouvrage (AMO). Suite à cet appel d'offre, une société a été choisie parmi 6 postulants.
 - A l'heure actuelle, la mission AMO se poursuit. A la fin de cette mission, la municipalité prendra sa décision et si elle poursuit, la procédure continuera selon les règles administratives en vigueur avec l'intervention du préfet.
 - Aujourd'hui, le projet est engagé sur le plan des idées et c'est sur ce projet que nous sommes amené à donner un avis.
- Présenté sous une autre forme, il y a en fait 3 projets :
 - un projet consistant à faire le gros porteur
 - un projet de tunnel que tout le monde considère comme aberrant
 - un projet pour construire dans la zone du Plan un hôtel de grand luxe (5 étoiles), un centre immobilier classique
 - Nous avons un avis à donner sur ce qui sera une dénaturation complète et totale de Morzine, c'est là le fond du débat et c'est sur ce point qu'il faut

délibérer.

- Discussion contradictoire sur le lien entre Morzine et Avoriaz
 - Les populations d'Avoriaz et de Morzine sont complètement différentes: vouloir faire un amalgame entre Morzine et Avoriaz semble aberrant, ces deux populations ne parlent pas des mêmes choses, n'ont pas les mêmes envies, ni les mêmes besoins.
 - Quel problème fondamental cherche-t-on à résoudre avec ce gros porteur, les moyens actuels sont-ils si déficients ?
 - Pourquoi un tel projet et à quel prix, car le budget annoncé semble vraiment insuffisant, cela coûtera beaucoup plus ?
 - Pour ce qui est de la différence des populations entre Morzine et Avoriaz, il y a quelques années, un projet de scission entre Morzine et Avoriaz a été discuté. A l'époque, l'ARM s'était battue et avait adhéré à l'association pour garder la cohésion Morzine-Avoriaz, nier cette cohésion aujourd'hui est incohérent et maladroit.
 - Il faut rappeler qu'Avoriaz est un hameau de Morzine et que cela n'a pas de sens d'opposer Morzine et Avoriaz. Ce sont deux entités différentes gérées certes de manière différente : à Morzine, le village, la municipalité est totalement maître d'œuvre alors qu'à Avoriaz le poids du promoteur est tel que les relations avec la municipalité sont d'une autre nature.
 - Il ne faut pas oublier que l'on aura absolument besoin de la neige d'Avoriaz pour faire vivre Morzine car de plus en plus, la neige fond l'hiver à Morzine: Avoriaz est très important pour l'avenir de Morzine.

La discussion et la présentation de Monsieur Hermet sont alors interrompues par l'arrivée de l'équipe municipale.

5/ Accueil des personnalités Morzinoises

Monsieur Alain Hermet accueille :

- Monsieur Gérard Berger, Maire de Morzine,
- Monsieur Lucien Rastello, 1^{er} adjoint de Morzine,
- Monsieur Patrick Béard, spécialiste du projet gros porteur

Intervention de Monsieur Berger

Après avoir salué l'assistance et s'être déclaré ravi d'être présent à l'assemblée de l'ARM, Monsieur Berger rappelle que pour la municipalité, il est important d'avoir un contact fréquent avec notre association qui regroupe plus de 300 familles.

Dans la continuité des précédentes discussions, Monsieur Berger expose la démarche de la municipalité quant au projet « Gros porteur »:

- Ce projet a été initialisé en 2008 dans l'optique d'un transport urbain propre permettant d'améliorer la liaison entre Morzine et Avoriaz. Ce besoin avait été mis en exergue suite aux vellétés de certains de vouloir séparer Avoriaz de Morzine.
- L'idée de relier le centre de Morzine à Avoriaz via un téléphérique sans passer par Super Morzine a alors été envisagée. Les premières discussions avec les différents constructeurs ont montré qu'une telle liaison était à priori techniquement réalisable.
- A cette même époque, la SERMA envisageait la rénovation du téléphérique des Prodains. La SERMA ayant une obligation de service publique qui s'arrête aux Prodains, la SERMA n'a donc pas l'obligation de prendre en charge une liaison directe Morzine-Avoriaz.
- Associé au fait que la zone des Prodains était une zone économique importante qui devait survivre et se développer, la réalisation d'une liaison en deux tronçons avec une étape intermédiaire aux Prodains était incontournable.

- La municipalité a alors demandé à la SERMA d'étudier un système qui permettrait dans le futur, de supporter un complément de liaison entre les Prodains et Morzine en utilisant le même appareil. Les personnes embarquant à Morzine n'auraient pas à descendre de la cabine pour atteindre Avoriaz, les Prodains devenant alors une gare intermédiaire.
- La solution technique permettant de satisfaire cette contrainte est un téléphérique dit 3S. La municipalité a réussi à convaincre la SERMA d'adopter cette solution pour la rénovation du téléphérique des Prodains.
- Suite à quelques problèmes administratifs et techniques, la livraison du téléphérique des Prodains a été retardée et l'ouverture au public devrait avoir lieu le 8 février 2012.
- Reste maintenant à réaliser le premier tronçon Morzine-Les Prodains, tronçon qui ne peut être à la charge de la commune. La commune n'a ni les compétences, ni les finances pour réaliser un tel investissement estimé à 20M€, ni même à l'exploiter.
- Pour avancer dans ce projet, la municipalité a fait appel à un Assistant Maître d'Ouvrage (MDO) incluant des spécialistes d'infrastructure, juridique et financier et dont les missions sont :
 - De valider la faisabilité financière, l'appareil sera-t-il rentable ? La municipalité avait fait appel à un cabinet extérieur (ANDP) pour réaliser une 1^{ère} étude de rentabilité en faisant des estimations de passage s'appuyant sur les flux actuels, cette étude avait conclu à la rentabilité de l'appareil.
 - De confirmer la faisabilité technique. A ce sujet, la municipalité avait pris des contacts avec deux fabricants de ce type d'équipement. Ces premières études avaient confirmé la faisabilité technique d'où l'appel à un AMO pour aller plus loin dans l'étude du projet.
 - Trouver le meilleur montage pour financer et exploiter l'appareil. Des solutions de type PPP (Partenariat Public-Privé) ou de concession de travaux sont évoquées.
 - Rédiger l'appel d'offre pour trouver un constructeur et un exploitant. La SERMA qui n'a pas d'obligation de service public vis-à-vis de ce projet, ne souhaite pas pour le moment investir dans ce projet.
 - La première réunion avec ces spécialistes est prévue la semaine prochaine.
- Ce projet doit avoir une suite :
 - Outre le transport des piétons et skieurs résidents sur Morzine/Avoriaz, il faut également pouvoir accueillir les personnes venant de l'extérieur d'où la nécessité de créer des parkings pour pouvoir desservir cet appareil. L'objectif est que ces parkings soient disponibles dès la mise en service de l'appareil.
 - Conjointement à leur réalisation, il faut traiter le problème de l'accessibilité de ces parkings, d'où le lancement d'une étude sur ce sujet via un cabinet de conseils. Différentes solutions ont été envisagées par le passé pour avoir un accès direct sans passer par la zone de la Mairie:
 - La route du Coulé le long de la Drense,
 - Un pont en aval de la passerelle
 - Une nouvelle solution a été proposée : réaliser un tunnel de 200m de long depuis le rond-point de la Rotonde et débouchant au niveau des tennis. Ce projet aurait un coût nettement moindre que par exemple la route du Coulé et les travaux en souterrain occasionneraient des nuisances limitées. Cette solution semble être la meilleure pour l'accès aux parkings.
 - Pour intégrer ces projets de téléphérique, de parking et de tunnel, il nous faut avoir une vision d'ensemble pour aménager les 40000 m² de la zone du Plan. Ces terrains étant à 50% privés, le rôle de municipalité sera de définir les orientations au travers des règlements d'urbanisme et donc du PLU.

Monsieur le Maire évoque ensuite les lettres et rumeurs qui circulent dans Morzine au sujet de l'aménagement de la zone du Plan. Monsieur le Maire rappelle que les terrains sont essentiellement privés et donc que la municipalité ne pourra agir qu'au travers de la réglementation et qu'elle n'est en aucun cas un promoteur immobilier. Monsieur le Maire rappelle que dans la révision du PLU 2004-2008, l'aménagement immobilier de la zone du Plan et des Prodains était évoqué de manière générale et qu'en l'état actuel, les réflexions en cours n'apportent pas d'éléments nouveaux. A l'heure actuelle, il n'y a aucun plan, aucun projet sur l'aménagement précis de la zone du Plan.

Suite à cet exposé un échange sous forme de questions/réponses démarre entre l'équipe municipale et l'assistance.

Q: Où sont prévus les parkings ?

R: L'idée est de faire les parkings dans la zone du Plan sur un niveau de manière à surélever le niveau naturel et donc de retrouver au dessus des parkings, les tennis et une voie verte le long de la Drense. Le futur aménagement immobilier pourrait plutôt se trouver dans les talus.

Q: Point de vue d'un résident présent à Morzine depuis 40 ans et ancien commissaire au compte. Votre projet est en train de dénaturer complètement Morzine. N'oublions pas que nous sommes ici dans une station de moyenne montagne et non une station de haute montagne dédiée au ski. Il y avait d'autres possibilités pour relier Avoriaz à Morzine, notamment pour relier les Gets, Nyon, le Pléney et Avoriaz car c'est là le problème qui est à traiter.

Le projet du tunnel est aberrant : ce pré-rapport d'urbanisme n'est pas sérieux (pas d'estimation, pas d'analyse des conséquences), de même que l'aménagement immobilier de la zone du Plan avec un centre commercial et un hôtel 5 étoiles au fond d'une vallée. Je vous demande de réfléchir et de voir si vous n'êtes pas en train de vous engager dans une voie sans issue. D'un point de vue financier, n'oubliez pas deux choses :

- Nous sommes dans une situation de crise et donc que vous n'aurez pas de subvention.
- La cours des comptes vient de prendre position contre le partenariat public-privé car il est difficile de faire en sorte que les déficits ne soient pas mis systématiquement à la charge des contribuables.

R: Monsieur le Maire rappelle que le rôle qui a été confié à l'AMO est justement de valider la faisabilité technique et financière de l'opération. La mission de l'AMO est prévue pour durer 8 mois. Elle se terminera par la remise d'un rapport de faisabilité qui sera visé par l'administration. Si dans 8 mois, à la fin de la mission de l'AMO, il s'avère que l'opération met en péril les finances communales, que le tunnel n'est pas possible pour différentes raisons et bien ce projet ne se fera pas. La municipalité est prudente et c'est pour cela qu'elle s'entoure d'un cabinet AMO. Pour ce qui de l'hôtel 5 étoiles ou autre, c'est une possibilité mais cela sera à l'initiative d'un privé et non de la municipalité qui n'a jamais eu l'intention de financer des équipements privés.

Pour ce qui est des PPP, qui certes n'ont pas bonne presse, Monsieur le Maire rappelle qu'ils sont abondamment utilisés par l'état pour les prisons ou par exemple, par la municipalité de Chatel pour sa piscine. Suite à la mission de l'AMO, si le PPP n'est pas la bonne solution, le PPP ne sera pas retenu, à la AMO de proposer le meilleur montage financier. Monsieur le Maire rappelle que pour que le projet se fasse, il faut qu'il y ait un constructeur et un exploitant qui y trouve leur intérêt.

Q: Pourquoi faire des parkings en centre ville ce qui amènera un flot de voiture en plein centre de Morzine. Est-ce logique ? Pourquoi mettre un gros porteur en pleine ville si c'est pour amener les voitures en pleine ville alors qu'aujourd'hui on cherche à sortir les voitures des villes ?

R: Nous avons l'avantage d'avoir un centre ville (le zone du Plan) où il n'y a rien. Dans d'autres stations, les parkings sont à l'extérieur car les centres ville sont occupés et donc

ces stations n'ont pas d'autres alternatives. A Morzine, nous avons le choix et ainsi par un simple tunnel de 200m, on accèdera directement aux parkings de la zone du Plan, ce qui évitera d'amener trop voitures aux Prodains où la place est limitée et ce qui réduira la circulation des navettes.

Si on met le gros porteur en dehors de Morzine, il va falloir sortir les Morzinois avec des navettes. Cette proposition nous a déjà été faite pour que le téléphérique parte de chez Boiron et donc en tant que résident vous paierez des impôts pour faciliter l'accès à des gens de l'extérieur alors que vous allez devoir prendre la navette pour sortir de Morzine et accéder au téléphérique.

Q: A l'heure actuelle, il y a les Ardents, les Prodains et ce n'est pas la peine d'amener des voitures en pleine ville.

R: Aujourd'hui, on essaye de faire un téléphérique en pleine ville pour que les habitants et les résidents de Morzine puissent profiter de la réserve de neige que nous avons la chance d'avoir ici à Avoriaz : en haute Savoie, il y a seulement 3 réserves de neige (Avoriaz, Flaine et Chamonix). On se rend compte que tout autour des portes du soleil, Chatel, la Suisse par Les Crozets refont leurs installations pour profiter du Domaine. On s'aperçoit que la montée des Prodains est un endroit privilégié du domaine d'Avoriaz car par exemple, c'est le seul endroit où il y avait encore de la neige jusqu'au dernier jour de cette saison. Mais la montée des Prodains est souvent bloquée à cause de la saturation des parkings empêchant les Morzinois de profiter du domaine skiable. Ce que l'on essaye de faire, c'est qu'à l'avenir, nous ayons une solution afin de continuer à profiter de cet avantage. Des solutions, il y en a eu plein par le passé, il y a eu une dizaine de solutions différentes, partir d'ici ou là, passer par ici, par là, arriver ici ou là. Nous avons travaillé sur les choses faisables, les moins contraignantes, l'avantage que nous avons à Morzine par rapport à d'autres stations, c'est que l'on peut arriver dans le centre du village sans créer de nuisances. Cette année, on va faire un parking à EDF pour les gens de l'extérieur qui vont se garer, cela sera gratuit. Les gens seront obligés d'attendre les navettes pour venir : on aura moins de voitures, plus de navettes ; Est-ce mieux ?

Q: Je rebondi sur l'idée de ramener énormément de monde dans Morzine. Le problème, c'est de rétablir un lien entre Avoriaz et le Pléney. Pourquoi ne pas faire cette liaison au travers de Nyons comme cela a été suggéré et faire des parkings disséminés pour que les gens puissent accéder au domaine en différents points plutôt que de ramener tout le monde au centre de Morzine

R: Vous avez une très bonne idée, mais on ne peut pas faire n'importe quoi, un téléphérique impose des contraintes une trace directe, un profil.

Intervention de Monsieur le Maire: Au delà du téléphérique, il y a un problème d'urbanisme, l'idée étant de réactiver la zone du Plan qui est aujourd'hui un véritable no man's land. Avec cet équipement phare qui va permettre de faire la liaison entre Morzine haut et Morzine bas, on a l'occasion de réaliser le réaménagement urbain de la zone du Plan.

En ski, on cherche à faire des remontées qui partent du centre quitte à marcher un peu pour aller de son hôtel à la remontée.

Je pense que le téléphérique servira plus à la descente qu'à la montée parce que les gens d'Avoriaz sont friands de venir à Morzine qui a un caractère autre que celui d'Avoriaz et un domaine Le Pléney/ Les Gets qui est dans un cadre remarquable.

Ce projet est un projet d'ensemble, on n'a pas pensé qu'aux skieurs ou aux piétons, c'est un projet qui doit faire avancer Morzine, qui sera un atout formidable pour Morzine comme il y eu en 1936 le téléphérique du Pléney, en 1960, la création d'Avoriaz. Ces équipements majeurs ont fait et feront que Morzine soit envié à l'extérieur, c'est une station qui a des projets, qui avance. Ce projet sera un plus extraordinaire pour Morzine.

Q: La faisabilité financière repose sur des hypothèses de flux de population. Est-ce sur les flux actuels ?

R: Oui, les flux actuels.

Q : Donc pas d'augmentation de personnes, alors pourquoi est-il nécessaire de faire de nouveaux parkings ?

R: La pré-étude a été faite avec le flux actuel des skieurs sachant que c'est une hypothèse pessimiste et que l'on espère qu'il y aura plus de clients qui viendront d'autres stations et que globalement le flux des portes du soleil augmentera. De toute façon, via l'AMO, cette étude de faisabilité financière sera refaite. Et s'il n'y a pas de constructeur, d'exploitant, le projet ne se fera pas : ce ne sera en aucun la commune qui réalisera ce projet, la commune n'a pas les moyens de réaliser un tel projet. Par ailleurs, la commune ne base absolument pas le financement sur des subventions.

Q: Avez-vous eu l'occasion de faire des réunions publiques d'information pour les Morzinois ? Si oui, combien ? Si vous aviez l'intention de faire une enquête d'utilité publique, cela permettrait aux gens de s'exprimer, de poser des questions, d'avoir des réponses.

R: Il y a eu des réunions publiques, des réunions avec l'office de tourisme, des réunions avec des associations de commerçants. Une réunion publique sous forme de forum a eu lieu dans cette salle au mois de juin avec des panneaux présentant les différents projets avec des échanges questions/réponses pour exposer la situation et rappeler l'état actuel du projet.

Pour ce qui est des enquêtes d'utilités publiques, même pour déclasser un simple chemin communal qui n'est plus utilisé, il faut une enquête publique. Pour ce projet, il y aura bien sûr des enquêtes publiques, des contrôles par l'administration. Cela durera plusieurs années, tout le monde sera convié à des réunions publiques, il y aura des cahiers de réclamations...

Q: Pour les terrains privés de la zone du Plan qui avait été bloqués par l'ancienne municipalité, avez-vous l'intention de faire valoir votre droit de préemption pour ce projet ?

R: Il y a une association qui cherche à « flinguer » la municipalité avec des rumeurs comme quoi Brémont (Pierres et Vacances) aller construire 1000 logements demain dans la zone du Plan. Cela n'a pas des sens. Pour ce qui des droits de préemption, ce droit ne s'exerce que si le propriétaire vend. Notre priorité est de faire le téléphérique, pour l'aménagement de la zone du Plan, il y aura une large consultation avec les propriétaires, nous n'en somme pas à parler d'expropriation, il n'y en a jamais eu à Morzine et ce n'est pas le but car ces procédures durent des années.

Q: Est-ce qu'il n'aurait pas été plus facile de renforcer le téléphérique de SuperMorzine avec des cabines plus grandes et prolonger la ligne vers Avoriaz, cela éviterait de faire un tunnel et toutes les transformations envisagées ?

R: D'une part ce n'est pas forcément moins onéreux, d'autre part cela rallonge le trajet ; de plus, vous faites mourir le quartier des Prodains qui est le quartier historique d'accès à Avoriaz.

Q: Question sur le tunnel : nous avons souvent ici de gros orages, qu'avez prévu lorsque ce tunnel à forte pente sera transformé en torrent ?

R: De tel tunnel avec 12% de pente existe dans la région sans que cela pose de problème.

Q: Vous parlez de manque de neige, effectivement, il y a des années où il faut aller chercher la neige à Avoriaz ou à Flaine. Mais ce que vous ne dites pas, c'est que les installations d'Avoriaz sont complètement saturées en période classique avec en moyenne 20 à 30 mn d'attente aux remontées mécaniques, c'est inskiable pour un amoureux de la montagne : « on se marche sur les spatules ». Je ne vois pas l'intérêt d'amener de nouveaux flux de personnes sur Avoriaz. D'autre part, les remontées existantes vont certainement pâtir de ce nouveau téléphérique plus moderne, plus rapide d'où le risque d'abandon des remontées existantes.

Réponse de Monsieur Cotillard: En tant que Président des portes du soleil et de

L'Office de tourisme de Morzine, je ne fais pas partie du conseil municipal. Les portes du soleil sont des territoires de neige extraordinaires, c'est l'un des plus grands domaines skiables du monde. Nous agissons pour que les Portes du soleil aient des remontées mécaniques performantes. Nous avons un plan d'ensemble visant d'une part à réduire le nombre de sociétés de remontées mécaniques de 8 à 4 pour optimiser les frais de gestion et les problèmes d'organisation et d'autre part à remplacer les remontées obsolètes (les arbalètes par exemple) par des remontées performantes et moins nombreuses pour améliorer le flux et réduire l'impact sur la montagne.

Actuellement, sur les portes du soleil, nous avons 3 points noirs à éliminer:

- la traversée de Morzine qui isole les Gets du reste du domaine
- la traversée de Chatel
- la pointe de Haut en Suisse

Nous, Porte du Soleil, aiderons financièrement pour améliorer ces liaisons via une pourcentage sur la vente des forfaits. Notre objectif est de développer harmonieusement les Portes du Soleil et donc d'augmenter notre chiffre d'affaire qui est actuellement de 94M€. La fluidité sur les pistes a été améliorée cette année en agrandissant les pistes et en améliorant leur damage.

J'ai été personnellement à l'origine de la création de SuperMorzine en 1987. A l'époque, il y avait le même type de polémique pour SuperMorzine que pour le gros porteur aujourd'hui: cela va dénaturer Morzine, il ne faut pas partir de là, cela va être une catastrophe ... A l'époque cela m'a coûté ma place au conseil municipal, mais si cela n'avait pas été fait, que serait Morzine aujourd'hui.

Par contre, j'étais en colère quand je me suis aperçu que lors de la construction du chalet des Encoches, on avait réservé seulement 12m de large pour la montée ce qui suffisait pour les cabines d'aujourd'hui, mais cela rend impossible tout agrandissement des cabines. SuperMorzine aurait pu être un développement futur pour monter vers Avoriaz, mais c'est maintenant impossible à cause des constructions présentes.

Pour ce qui est du gros porteur, je ne prends pas position pour l'emplacement, c'est le résultat des études de faisabilités qui décideront, mais par exemple, à Megève on part du centre de la station à la satisfaction de tout le monde. Pour le développement global des Portes du soleil et de la station Morzine, il faut avancer, il faut moderniser les remontées mécaniques et faire en sorte qu'il n'y ait plus de voiture dans les rues de la station.

Intervention de M. Battendier, prédécesseur de Gérard Berger à la mairie de Morzine et membre du conseil municipal. A ce titre, je suis totalement solidaire du projet présenté par la municipalité puisqu'en étant l'un des acteurs au départ. Quand j'entends parler d'un projet dénaturant Morzine, cela me fait très mal car notre volonté c'est de respecter le futur de Morzine. Lors de la candidature Annecy 2018, s'il était un point du dossier incontesté et reconnu au niveau international, c'était la qualité environnementale du projet de liaison Morzine-Avoriaz. J'entends des termes « aberration » pour le tunnel, d'un point de vue des techniques du génie civil, ce projet n'a rien d'aberrant. Ce qui est aberrant, c'est qu'en 40 ans de réflexion, on n'ait pas réussi à trouver un urbanisme valable pour Morzine malgré une multitude de projets. Je pense que le projet présenté par la municipalité est l'une des moins mauvaises solutions compte tenu de l'urbanisme actuel de Morzine où tout a été fait un peu n'importe comment. Nous n'avons plus beaucoup de degrés de liberté pour assurer un Morzine du futur avec peu de voiture, pour pouvoir s'y promener à pied en toute sécurité.

Ayant rencontré Gérard Brémond à Paris en mai, je tiens également à dénoncer la rumeur circulant sous la forme d'une lettre indiquant que la municipalité l'aurait contacté pour construire 2700 lits à Morzine. C'est ubuesque et totalement sans fondement.

Il faut ignorer les rumeurs, les bruits et se référer au schéma tel qu'il a été présenté par la municipalité. On a tous intérêt à travailler ensemble, à réfléchir ensemble sur le Morzine du futur et sur ce secteur du plan qui demande à être aménagé dans l'intérêt de tout le monde.

Q : Je viens à Morzine depuis 1947, j'ai vu les changements, les évolutions, j'en suis très contente, je les ai utilisés, cela est très bien et je n'ai rien à dire. Par contre, j'ai

l'impression que vous faites un pari extraordinaire à une période où nous entrons en récession. Je ne veux pas être pessimiste mais l'apport de touristes, de consommateurs, cela sera qui ? Des étrangers, des japonais, des chinois, ce sera qui ? J'ai l'impression qu'il y a un pari énorme dans votre projet à une période qui est mauvaise internationalement et au plan européen.

R: Pour le moment on ne fait pas de pari, on s'entoure de conseils via l'AMO qui étudie la faisabilité technique et financière de l'opération. Le but est que la commune mette le moins d'argent possible. Quant à la clientèle si les chinois ou les japonais veulent venir chez nous, ils seront les bienvenues. Ce que l'on veut, c'est offrir un service à la clientèle, être plus attractif que les stations suisses, italiennes ou autrichiennes. Il faut être concurrentiel pour que Morzine continue à vivre normalement.

Q: Ce projet ne résout pas le problème de l'isolement des Gets vis à vis des Portes du Soleil, il faudra encore traverser Morzine à pied pour aller des Gets à Avoriaz ?

R: Ce sera un progrès dans la liaison entre les Gets et Avoriaz. En sortant du Pléney, les gens auront 100m à faire à pied ou en petit train et 15mn après, ils seront au centre d'Avoriaz.

Intervention de Monsieur Hermet: Cette assemblée exprime une inquiétude, une incompréhension, je pense qu'il y a un problème de communication de la mairie sur le pourquoi de ce projet, est-ce qu'il y a des alternatives? Quelles sont-elles? Quels sont les avantages du projet retenu? Les gens sont anxieux parce qu'ils ne voient pas la ligne directrice.

Intervention de Monsieur Béard : le téléphérique Les Prodains-Avoriaz

Monsieur Béard commente les plans de l'installation projetés sur écran. Ce téléphérique remplace celui mis en place en 1963 par Jean Vuarnet. Ce nouveau téléphérique sera plus fiable et aura un débit bien supérieur (2400 personnes/heure au lieu de 450) avec un service continu, le trajet durera 4mn25sec avec 14 cabines pouvant emporter chacune 35 personnes. Ce téléphérique sera insensible au vent, ce qui n'était pas le cas avec l'équipement actuel ce qui nécessitait en cas de tempête d'affréter des navettes pour redescendre les gens d'Avoriaz. Ce téléphérique sera de type 3S, 3S pour 3 câbles : 2 câbles porteur et un câble tracteur au lieu de 2 câbles tracteur et un câble porteur sur l'ancien téléphérique ou bien celui de Nyons.

Intervention de Monsieur Béard : le projet global « relier Morzine à Avoriaz »

C'est une vieille idée qui avait été imaginée par le père de Jean Vuarnet en 1953, mais à l'époque, il n'y avait pas solutions techniques pour un tel projet. Monsieur Béard commente les différents tracés possibles. Celui partant du cœur du village (la rue du Bourg) permet de minimiser le nombre de pylônes et évite tout pylône au cœur du village de Morzine, le 1^{er} pylône étant sur la falaise de SuperMorzine. La position centrale de la gare de départ facilitera son accès d'où que viennent les utilisateurs. Des exemples d'implémentation de téléphérique 3S à Champéry (Suisse) et à Bolsano (Italie) sont présentés. Il est précisé que le niveau sonore d'un téléphérique 3S est très inférieur au bruit fait par une télécabine au passage des pylônes.

Monsieur Béard présente des tracés alternatifs qui ont tous comme inconvénients majeurs de placer des pylônes dans le village de Morzine et d'avoir un accès plus difficile. Quelques remarques sur le fait que bien des projets d'aménagement de Morzine ont été évoqués au cours des 40 dernières années et que rien ne s'est fait et qu'il urgent de se décider.

La séance se poursuit par un échange de questions/réponses sur des sujets divers.

Q: Serait-il possible de créer un passage piéton au bout du chemin du Renard vers les Pompiers car la traversée de la chaussée est particulièrement dangereuse.

Dans la vallée de la Manche au départ de la route de la Manche, le long du cimetière et du parking des cars, il y avait un cheminement piéton qui était matérialisé et qui est maintenant complètement effacé, il faudrait le repeindre.

Il est demandé de laisser toute l'année le sens interdit route du téléphérique de Nyons et retour. Ce sens interdit est installé l'hiver, mais l'été, sa suppression rend extrêmement dangereux la circulation sur la route du bas. Il y a des risques d'accident qui engagerait la responsabilité de la mairie car la demande est récurrente depuis plusieurs années.

R: Les représentants de la municipalité prennent note.

Q: Un résident est surpris de recevoir dans sa boîte aux lettres, un avis modifiant la collecte des déchets, en fait, ce n'est pas une modification mais la suppression de la collecte puisque que l'on nous oblige à déposer nos déchets aux points de collectes. J'espère que la taxe d'ordure ménagère sera également bientôt supprimée !

R: C'est une évolution inéluctable du système de collecte permettant de mieux maîtriser les coûts, le tri sélectif et d'éviter les nuisances dues au passage des camions assurant la collecte.

Q: Rue des Granges, rue Pieds de la Plagne, rue de la Croix de Morzine, nous n'avons pas droit à des trottoirs mais à simplement des bandes blanches, les voitures vont très vite alors qu'avec des trottoirs et des rues rétrécies comme cela a été fait à Saint-Jean d'Aulps, les voitures iraient moins vite car elles auraient moins d'espace ce qui augmenterait la sécurité des piétons.

R: Ces travaux sont planifiés et se feront en même temps que l'enfouissement des réseaux, cela se fera mais au moment venu.

Q: Y aura-t-il un jour in miroir en haut du chemin des Rêches qui arrive sur la route d'Avoriaz. Ce carrefour est dangereux, cette demande a déjà été faite l'année dernière.

R: Passer à la mairie pour traiter le problème

Intervention de Monsieur Cotillard pour remercier Agnes Lesaichot de sa participation aux réunions de l'office de tourisme : elle a les comptes-rendus qu'elle vous transmet régulièrement. Bilan de l'activité sur Morzine : +25% de réservation l'année dernière et +4% sur cet été. Morzine est l'une des stations qui se porte le mieux de l'arc Alpin. Monsieur Cotillard remercie la municipalité pour tous les investissements réalisés (ascenseur, piscine, ...).

Monsieur Alain Hermet exprime ses remerciements aux invités pour leur participation à ces fructueux échanges.

6/ Remises des dons

Comme il est de tradition, l'ARM procède ensuite à la remise d'un don sous la forme d'un chèque de 200€ :

- à la bibliothèque de Morzine pour l'aider à s'équiper et continuer le travail accompli par Madame Sylvette Kutnitzky, la responsable de la bibliothèque de Morzine.
- à l'ADMR de la Vallée d'Aulps dont une représentante remercie l'ARM au nom de l'ADMR et de sa présidente Mme Rodriguez.

La séance est levée et les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.